



Délibération affichée, rendue exécutoire,  
après transmission au Contrôle de Légalité le : 1 juillet 2022  
AR n° 078-200062248-20220629-lmc1132717B-DE-1-1

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

### Budgets supplémentaires 2022

Le 29 juin 2022, le Comité Syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni par voie dématérialisée sur convocation du Président du Comité syndical adressée le jeudi 23 juin 2022.

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique,

Vu les budgets primitifs 2022,

Vu l'approbation des comptes administratifs et de l'affectation des résultats associés,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Comité Syndical ;

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

##### ARTICLE 1 :

Adopte le budget supplémentaire 2022 pour le budget principal M52 du syndicat mixte ouvert Seine et Yvelines Numérique voté par nature et au niveau du chapitre, arrêté en dépenses et en recettes aux chiffres ci-après :

#### Investissement

	Chap.	Libellé chapitre	SEINE ET YVELINES NUMERIQUE	Total
Dépenses d'ordre	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	139 201,41	139 201,41
		Dépenses d'ordre	139 201,41	139 201,41
Dépenses réelles	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
	13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
	20	Immobilisations incorporelles	689 919,10	689 919,10
	204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
	21	Immobilisations corporelles	11 622 622,59	11 622 622,59
	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
	23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	27	Autres immobilisations financières	-60 000,00	-60 000,00
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00
		Dépenses réelles	12 252 541,69	12 252 541,69
Total Dépenses d'investissement			12 391 743,10	12 391 743,10

Recettes d'ordre	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-1 354,00	-1 354,00
	Recettes d'ordre		-1 354,00	-1 354,00
Recettes réelles	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
	13	Subventions d'investissement	3 628 544,62	3 628 544,62
	20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
	204	Subventions d'équipement versées	234 000,00	234 000,00
	21	Immobilisations corporelles	700,00	700,00
	27	Autres immobilisations financières	-60 000,00	-60 000,00
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 589 852,48	8 589 852,48
Recettes réelles		12 393 097,10	12 393 097,10	
Total Recettes d'investissement			12 391 743,10	12 391 743,10

### Fonctionnement

	Chap.	Libellé chapitre	SEINE ET YVELINES NUMERIQUE	Total
Dépenses d'ordre	023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-1 354,00	-1 354,00
	Dépenses d'ordre		-1 354,00	-1 354,00
Dépenses réelles	65	Autres charges de gestion courante	-2 344,00	-2 344,00
	67	Charges exceptionnelles	40 936,00	40 936,00
	002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
	011	Charges à caractère général	2 186 341,92	2 186 341,92
	012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00
Dépenses réelles		2 224 933,92	2 224 933,92	
Total Dépenses de fonctionnement			2 223 579,92	2 223 579,92
Recettes d'ordre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	139 201,41	139 201,41
	Recettes d'ordre		139 201,41	139 201,41
Recettes réelles	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	100 000,00	100 000,00
	74	Dotations, subventions et participations	2 111 771,03	2 111 771,03
	75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
	77	Produits exceptionnels	-189 500,00	-189 500,00
	002	Résultat de fonctionnement reporté	62 107,48	62 107,48
	013	Atténuations de charges	0,00	0,00
Recettes réelles		2 084 378,51	2 084 378,51	
Total Recettes de fonctionnement			2 223 579,92	2 223 579,92

### ARTICLE 2 :

Adopte le budget supplémentaire 2021 pour le budget annexe Centrale d'achats M4, du syndicat mixte ouvert Seine et Yvelines Numérique voté par nature et au niveau du chapitre, arrêté en dépenses et en recettes aux chiffres ci-après :

### Fonctionnement

Chap.	Libellé chapitre	SYNCA	Total
-------	------------------	-------	-------

Dépenses d'ordre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre		0,00	0,00
Dépenses réelles	011	Charges à caractère général	2 740 998,01	2 740 998,01
	012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00
	65	autres charges de gestion courante	0,00	0,00
	67	Charges exceptionnelles	61 000,00	61 000,00
	69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	0,00	0,00
	Dépenses réelles		2 801 998,01	2 801 998,01
Total Dépenses de fonctionnement			2 801 998,01	2 801 998,01
Recettes d'ordre	Recettes d'ordre		0,00	0,00
Recettes réelles	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	2 328 421,05	2 328 421,05
	77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
		Autre	473 576,96	473 576,96
	Recettes réelles		2 801 998,01	2 801 998,01
Total Recettes de fonctionnement			2 801 998,01	2 801 998,01

## ARTICLE 3 :

Adopte le budget supplémentaire 2021 pour le budget annexe Réseau Très Haut Débit M4, du syndicat mixte ouvert Seine et Yvelines Numérique voté par nature et au niveau du chapitre, arrêté en dépenses et en recettes aux chiffres ci-après :

## Investissement

	Chap.	Libellé chapitre	RESEAUX THD	Total
Dépenses d'ordre	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre		0,00	0,00
Dépenses réelles	13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
	16	emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
	20	immobilisations incorporelles	1 742 712,31	1 742 712,31
	21	Immobilisations corporelles	3 599 813,38	3 599 813,38
	23	immobilisations en cours	0,00	0,00
	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
		Autre	0,00	0,00
	Dépenses réelles		5 342 525,69	5 342 525,69
Total Dépenses d'investissement			5 342 525,69	5 342 525,69
Recettes d'ordre	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	169 132,00	169 132,00
Recettes d'ordre		169 132,00	169 132,00	
Recettes réelles	10	Dotations, fonds divers et réserves	108 000,00	108 000,00
	13	Subventions d'investissement	1 106 016,27	1 106 016,27
	16	emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
	21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
		Autre	3 959 377,42	3 959 377,42
Recettes réelles		5 173 393,69	5 173 393,69	
Total Recettes d'investissement			5 342 525,69	5 342 525,69

## Fonctionnement

Chap.	Libellé chapitre	RESEAUX	Total
-------	------------------	---------	-------

			THD	
Dépenses d'ordre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	169 132,00	169 132,00
		Dépenses d'ordre	169 132,00	169 132,00
Dépenses réelles	011	Charges à caractère général	138 827,12	138 827,12
	012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00
	65	autres charges de gestion courante	0,00	0,00
	66	Charges financières	0,00	0,00
	67	Charges exceptionnelles	430 000,00	430 000,00
	69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00
		Dépenses réelles	568 827,12	568 827,12
		Total Dépenses de fonctionnement	737 959,12	737 959,12
Recettes d'ordre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
		Recettes d'ordre	0,00	0,00
Recettes réelles	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	0,00	0,00
	74	subventions d'exploitations	0,00	0,00
	77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
		Autre	737 959,12	737 959,12
		Recettes réelles	737 959,12	737 959,12
		Total Recettes de fonctionnement	737 959,12	737 959,12

La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative.

Président du Comité Syndical  
Seine-et-Yvelines Numérique



Bertrand COQUARD

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

### Budgets supplémentaires 2022

Président de séance : Monsieur Bertrand Coquard

---

Présents : 16

Mme Sonia BRAU, Mme Jessica BULLIER, M. Bertrand COQUARD, M. Bruno CORADETTI, M. Daniel COURTES, M. Nicolas DAINVILLE, Mme Cécile DUMOULIN, Mme Ghislaine HAUETER, Mme Anne HERY LE PALLEC, M. Thomas LAM, M. Denis LARGHERO, Mme Nathalie LEANDRI, M. Jean MYOTTE, M. Benoit POUYET, M. Serge QUÉRARD, M. Laurent RICHARD.

---

Pouvoir : 2

M. Pierre Bédier à M. Bertrand Coquard, M. Denis Boulanger à M. Bruno Coradetti.

---

Absents excusés : 2

M. François Garay, M. Jean-Marie Tétart.

---

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétence	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Administration Générale	25	14	18

**Adopté à l'unanimité**